



Lycée Paul Moreau

Lycée Paul Moreau
51 Chemin Bras-Panon
97412 Bras-Panon
Tel : 0262516161 Fax : 0262515134

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08/11/2016

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 08/11/2016, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme VUILLERMOT Sonia. La séance commence à 17h25.

Sont absents et excusés :
M. CAZANOVE François (DDFPT).

Sont absents et non excusés :
Mme ARZAL Sophie, Mme CASIMIR Marie-Ella (BTSEEC2), M. FOUASSIN Stéphane, Mme JAVARY Corine, M. LAURENS Benoit, Mme MOUTOUCOMORAPOULE Sylvie.

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 22 pour un quorum de 16.
Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par Mme MEURGUES, représentante des enseignants, que nous remercions.

II - L'ordre du jour

Point N° 1 - Adoption du compte rendu du conseil d'administration précédent

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil

Après les modifications suivantes:

Etat de vote de: " pour adoption" a: " pour avis".(POINT 10 b et POINT 11 question 4)

Point 10 en 3 sous-parties.

Point 11 en 5 questions.

Le projet d'ordre du jour en 11 points est adopté à l'unanimité. Il devient donc ordre du jour.

Point N° 3 - Installation des conseils et commissions

Lecture est effectuée des listes de personnels, élèves , parents et professeurs des différents conseils avant de passer au vote.

Départ de M. Mainfroi à 17h40.

3 - 1 - Conseil d'administration

Nouveau Conseil d'Administration installé.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

3 - 2 - Commissions permanente

• Membres de droit

- Madame VUILLERMOT Sonia
- Monsieur MAILLOT Alcé
- Madame REAME Martine

• Représentants du Conseil Régional

Titulaire	Suppléant
M. FOUASSIN Stéphane	Mme MOUTOUCOMORAPOULÉ Sylvie

• Membres élus

Représentants des personnels enseignants, d'éducation et de documentation

Titulaires	Suppléants
M. LUDEL Jean-Philippe	M. MARTY Stéphane
M. BLOCH Rémi	Mme MEURGUES Marie-Josette
M. BIGOT Laurent	M. MOURGAPAMODELY Roger

Représentants des personnels ATTEE

Titulaire	Suppléant
Mme LIXIVEL Dulcie	Mme BOYER Odile

Représentants des parents d'élèves

Titulaires	Suppléants
M. BOYER Dominique	Mme GUICHARD Patricia
M. TAMBON Yves	Mme FERNANDES Nathalie

Représentants des élèves

Titulaire	Suppléant
FERNANDES Maxime	MAILLOT Serge
PAYET Lindsay	PARINET Nicolas

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

3 - 3 - Conseil de discipline

- Membre de droit :

- Madame VUILLERMOT Sonia
- Monsieur MAILLOT Alcé
- Madame REAME Martine
- Monsieur MAINFROI Thierry

- Membres élus

Représentants des personnels enseignants, d'éducation et de documentation

Titulaires	Suppléants
Mme LE MERRER Yolande	Mme DUBARD Bernadette
M. MARTY Stéphane	M. SERY Alexandre
M. BERTIL Alain	M. BLOCH Rémi
M. MOURGAPAMODELY Roger	M. BABEF Willy

Représentants des personnels ATTEE:

Titulaires	Suppléants
Mme BOYER Odile	Mme LIXIVEL Dulcie

- Représentants des Parents d'élèves :

Titulaires	Suppléants
Mme GUICHARD Patricia	M. CATAN Jean-François
Mme FERNANDES Nathalie	Mme PHILOMAR Gaëlle

- Représentants des élèves :

Titulaires	Suppléants
ZETTOR Anisha	GUICHARD Lucas
NAZE Melvin	NAZE Ibrahim
NALLACARPAPOULÉ Quentin	RAMIN Kenny

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

3 - 4 - Commission éducative

- Membre de droit :

- Madame VUILLERMOT Sonia
- Monsieur MAILLOT Alcé
- Madame REAME Martine
- Monsieur MAINFROI Thierry

- Membres élus

Représentants des personnels enseignants, d'éducation et de documentation

Titulaires	Suppléants
M. MOURGAPAMODELY Roger	M. BABEF Willy
M. MARTY Stéphane	M. SERY Alexandre
M. BERTIL Alain	M. BLOCH Rémi

Représentants des personnels ATTEE:

Titulaires	Suppléants
Mme BOYER Odile	Mme LIXIVEL Dulcie

• Représentants des Parents d'élèves :

Titulaires	Suppléants
Mme FERNANDES Nathalie	Mme GUICHARD Patricia
Mme VIEYRA-LESOT Ruffine	Mme PHILOMAR Gaëlle

- Représentants des élèves :

Titulaires	Suppléants
ZETTOR Anisha	GUICHARD Lucas
NAZE Melvin	NAZE Ibrahim

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

3 - 5 - Conseil pédagogique

Dans l'attente des propositions des professeurs.

3 - 6 - Conseil de Vie Lycéenne

• Membres de droit

- Madame VUILLERMOT Sonia
- Monsieur MAILLOT Alain
- Madame REAME Martine
- Monsieur MAINFROI Thierry

• Membres élus

Représentants des personnels d'enseignement, de documentation

Titulaires	Suppléants
M. FORTES José	Mme FEVRIER Laurence
Mme BEDOUET Carole	M. ETHEVE David
M. VANDENESSE Freddy	M. BARRET Daniel
Mme MEURGES Marie-Josette	M. BLOCH Rémi
M. RAJANY Bertho	M. MOURGAPAMODELY Roger

Représentants des personnels ATTEE

Titulaires	Suppléants
Mme LIXIVEL Dulcie	Mme BOYER Odile
M. DUBARD Frédéric	Mme FONTAINE Jocelyne
Mme HÉLILOU Farida	M. HAMADI Hassani

Représentants des Parents d'élèves

Titulaires	Suppléants
Mme SPOSITO Véronique	Mme GRONDIN Nicole
Mme SALAÏ Cécile	M. MANGRA Dominique

- Représentants des élèves

Titulaires	Suppléants
MAILLOT Serge	LE BOUGEANT Tiffany
POMPÉE Bruno	PAYET Lindsay
SISAHAYE Clara	PARINET Nicolas
EXILE Jean-Michel	SAUTRON Océane
FERNANDES Maxime	MASSAIN Océane
GUICHARD Lucas	NOURRY Camille
VICTOIRE Laëtitia	WETLEY Émeline
ELISABETH Quentin	
SISAHAYE Maëva	
TECHER Samery	

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Point N° 4 - Installation des comités

4 - 1 - Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

• Membres de droit

- Madame VUILLERMOT Sonia.
- Monsieur MAILLOT Alcé
- Madame REAME Martine
- Monsieur CAZANOVE François, DDFPT
- Monsieur MAINFROI Thierry, CPE
- Madame Ginette CHANE-WAÏ, assistante sociale
- Madame HÉLILOU Farida, infirmière

Représentants de la municipalité

Titulaires	Suppléants
M. IBOUTH Jean-Claude	M. TAM-TSI André

• Membres élus

Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation

Titulaires	Suppléants
M. BEC Nicolas	M. FORTES José
M. MOUTOUSSAMY Laurent	M. BABEF Willy

Représentants des personnels ATTEE

Titulaires	Suppléants
M. DUBARD Frédéric	M. HAMADI Hassani

Représentants des parents

Titulaires	Suppléants
Mme GUICHARD Patricia	M. CATAN Jean-François
Mme FERNANDES Nathalie	M. BOYER Dominique

Représentants des élèves

Titulaires	Suppléants
PARINET Nicolas	FERNANDES Maxime
MAILLOT Serge	PAYET Lindsay

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

4 - 2 - Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

• Membres de droit

- Madame VUILLERMOT Sonia
- Monsieur MAILLOT Alcé
- Madame REAME Martine
- Monsieur CAZANOVE François
- Monsieur MAINFROI Thierry

• Experts :

- Madame HÉLILOU Farida
- Madame RIVIÈRE Fabienne
- Monsieur DUBARD Frédéric

• Membres élus

Représentants des personnels d'enseignement, de documentation et de vie scolaire

Titulaires	Suppléants
M. PRUD'HOMME Matthieu	M. VANDENESSE Freddy
Mme MEURGUES Marie-Josette	M. MOUTOUSSAMY Laurent

Représentants des personnels ATTEE

Titulaires	Suppléants
Mme LIXIVEL Dulcie	Mme BOYER Odile
M. HAMADI Hassani	Mme FONTAINE Jocelyne

Représentants des parents

Titulaires	Suppléants
Mme JAVARY Corine	M. TAMBON Yves
M. BOYER Dominique	Mme FERNANDES Nathalie

Représentants des élèves

Titulaires	Suppléants
PAYET Lindsay	MAILLOT Serge
FERNANDES Maxime	PARINET Nicolas

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Les compositions des conseils, commissions et comités sont tous adoptés à l'unanimité.

Point N° 5 - Règlement Intérieur du Conseil d'Administration

Le vote du règlement intérieur du conseil d'administration du lycée amène 2 remarques :

- Un ajout / PV de CA
- Une réflexion à propos du rôle et de la place de la commission permanente

M. MARTY , représentant des personnels enseignants, demande l'ajout dans le règlement intérieur du conseil, chapitre VI : "le procès-verbal du conseil d'administration sera publié sur le site du lycée". Il pose également la question de la place de la commission permanente au sein du Lycée et des attributions que l'on peut accorder à cette dernière.

Ce point sera traité en d'autres lieux, avec tous les éléments nécessaires pour répondre à cette problématique.

M. BARRET, représentant des personnels enseignants ,fait part du fait qu'un site dédié aux voyages existe, que l'inscription sur ce dernier doit être voté au conseil d'administration. Les renseignements seront pris sur cette question qui, si besoin est, fera l'objet d'un vote au prochain conseil d'administration.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Le règlement intérieur du conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 6 - Conventions et contrats

Chaque année, il est demandé au chef d'EPL de signer un grand nombre de contrats, de conventions. Les trois points suivants sont les dernières conventions à signer.

6 - 1 - Convention GRETA

L'accueil de formation GRETA, lorsque c'est possible fait partie intégrante des rôles d'un EPLE. Il s'agit d'accueillir des formations pour adultes au sein de l'établissement.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La convention avec le GRETA est adopté à l'unanimité.

6 - 2 - Prépa Pro : mini-stages

Il s'agit de recevoir des élèves de collège qui sont en prépa-pro pour leur faire découvrir les "métiers" proposés au sein de l'établissement et faciliter leur choix d'orientation.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La convention prépa-pro est adopté à l'unanimité.

6 - 3 - Convention-cadre Région

Convention passée avec la Région qui régit le fonctionnement de l'EPLÉ.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Point N° 7 - Programme pour l'EPS et l'Association Sportive

Les programmes de l'EPS et de l'AS au sein des EPLÉ font l'objet d'un vote au CA.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 8 - Programme d'activités de la Conseillère d'Orientation Psychologue

Le programme d'activité de la conseillère d'orientation psychologue est toujours présenté aux membres du conseil pour information.

Point N° 9 - Formation bienveillante - pédagogie positive

Mme le Proviseur explique qu'une formation en direction des adultes portant sur la "pédagogie positive", "la bienveillance" a été proposée aux personnels de l'établissement. Une vingtaine de volontaires se sont positionnés, des dates ont été posées, mais, la FIL (Formation d'Initiative Locale) n'a pas pu être finalisée sur l'année civile 2016 faute de moyens au niveau de la DIFOR (Division des Formations au Rectorat).

Cette demande de formation sera renouvelée dès l'année civile 2017.

Point N° 10 - Répartition des logements

10 - 1 - Régularisation pour les personnels territoriaux

Régularisation de la situation du poste accueil qui doit être un poste logé occupé par NAS.

L'an passé, le conseil d'administration avait demandé le positionnement comme personnel logé par nécessité absolue de service (NAS) d'un agent technique sur le poste dédié à la personne d'accueil. La personne de l'accueil ne souhaitant pas être logée: tout le monde était d'accord.

La région a rejeté le positionnement du conseil et demande que le poste d'accueil apparaisse comme un poste logé par NAS et qu'il soit occupé par la personne nommée à l'accueil.

L'agent technique logé actuellement sur place n'en subirait aucune conséquence puisqu'il part à la retraite début avril.

L'actuel agent d'accueil, non logé, devra revoir sa position sauf à trouver un compromis à l'interne (ce qui semble possible).

Le poste passera donc au mouvement comme poste d'accueil logé par NAS.

Un autre problème est soulevé dans cette situation : l'actuel logement lié à l'accueil a été déclaré insalubre lors d'une enquête diligentée par la Région l'an passé. Il faudra impérativement que la région prenne en charge la remise en état de ce logement avant l'arrivée de la personne nouvellement nommée sur le poste.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	8
Nombre d'abstention :	13	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

10 - 2 - Attribution des logement personnels état

Madame le président donne la composition des logements et cite les occupants présumés.

10 - 3 - Dérogation CPE (logement insalubre)

Régularisation de la situation de logements occupés par NAS.

Notre CPE a qui la charge de l'internat doit être logé par NAS. Mais, le logement qu'il devrait occupé a été, lui aussi, lors d'une enquête de la région l'an passé, déclaré insalubre.

Comme le logement de la gestionnaire n'est actuellement pas occupé par cette dernière, il est demandé au conseil d'administration de se positionner sur une occupation provisoire de ce logement gestionnaire par le CPE jusqu'à ce que des travaux soient entrepris dans le logement insalubre pour le rendre "occupable" par le CPE.

Nous souhaiterions être accompagné financièrement par la région pour ouvrir un chantier école afin de prendre en charge avec nos sources vives, la réhabilitation de ce logement.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	21	Nombre de votes POUR :	21
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

Point N° 11 - Questions diverses

11 - 1 - BTS ERA : mixité des postes si ouverture BTS ERA

Dans le cadre de l'ouverture en août 2017 du BTS ERA (Étude et Réalisation d'Agencement) une demande de "mixité des postes entre le général, le professionnel et le technologique est proposé.

Cette demande des enseignants et portée également par l'ensemble de l'administration pédagogique de l'établissement et soutenue par l'inspecteur en charge du BTS.

Un poste spécifique a cependant été demandé (L1411) pour la partie technique.

Retour pour le vote de M. Mainfroi à 18h40

Résultat du vote de l'avis :

Nombre de votants :	22	Nombre de votes POUR :	22
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

L'avis est adopté.

11 - 2 - Horaires des conseils de classe et nombre de parents autorisés à participer

Une des fédérations de parents d'élèves soulève le problème des horaires des conseils de classe et constate avec satisfaction que ces derniers se déroulent après les heures de cours ce qui permet à certains parents de participer.

Une question est également soulevée concernant le nombre de parents qui peuvent être présents à ces conseils: la réponse est, un par classe et par fédération.

Il est entendu durant ce conseil que, si un autre parent se présente, la question sera posée au membre du conseil de classe quant à la présence possible d'une personne supplémentaire . Si le conseil de classe ne voit pas d'inconvénient, la personne supplémentaire pourra assister au conseil de classe sans droit d'intervention, ni de vote.

Si le conseil s'y oppose, seule une personne par fédération assistera au conseil de classe.

11 - 3 - Restauration scolaire : temps de déjeuner et projet salade/ sandwich

Quid du projet "cafétéria" au sein de l'EPLE.

Madame la Proviseure répond que le lycée continue à travailler sur ce projet, et sera accompagné par la Région à condition que des "essais" soient probants durant l'année scolaire actuelle.

Un agent semble vouloir prendre cette charge de travail durant cette année scolaire.

Si le projet se concrétise, il faudra revoir les postes et possibilités avec l'aide de la Région.

11 - 4 - Prise en charge ou non du professeur pour visite de stagiaire BTS en métropole

Prise en charge du billet d'avion pour visite de stages BTS en France Métropolitaine.

6 étudiants de BTS partiraient en période de formation en entreprise (PFMP) (mai-juin) en France Métropolitaine.

La question des enseignants est: est-ce que l'établissement se positionne pour payer le billet d'avion du professeur qui partirait visiter les étudiants? Ce dernier prendrait à sa charge son hébergement, ses déplacements et frais annexes.

Un avis est demandé au conseil pour un vote ultérieur lors du prochain conseil concernant le budget.

Résultat du vote de l'avis :

Nombre de votants :	22	Nombre de votes POUR :	22
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

L'avis est adopté.

11 - 5 - Aménagement salle des professeurs

Un représentant des personnels enseignant fait remarquer l'état de vétusté des meubles de la salle des professeurs ainsi que l'aménagement à revoir pour les casiers , prise de courants....

Cet espace est un lieu où des parents sont accueillis. Il demande le réaménagement de la salle.

Mme La Gestionnaire explique qu'elle n'a reçu aucune demande de prise en charge sur la DGE, accompagnée de devis, à ce jour.

Nous en prenons note et attendons des remontées.

III - Conclusion

Un élève de S-SI souhaite, avant la conclusion, prendre la parole pour exposer un projet de voyage en Guyane programmé pour janvier 2018.

A la fin de son exposé, il lui est demandé de bien vouloir présenter par écrit pour le conseil concernant le budget du 28 novembre 2016, le projet dans sa globalité.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 19 h 16.

La secrétaire de séance

La Présidente

MEURGUES Marie-Josette



Mme VUILLERMOT Sonia

